



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2021

Séance du 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le quatorze décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Pouldergat, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Henri Savina, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 11

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 13

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : M. Henri SAVINA (Maire), Mme. Jeannine LOZACHMEUR, M. Ronan KERVAREC, Mme Karine ALLIOUANE, Mme Katell CHANTREAU, Mme Marie-Pierre COSQUER, M. Michel PICHAVANT, Mme Julie MANNEVEAU, M. André LE COZ, Mme. Catherine LAMOUR, Mme Isabelle FIACRE.

Absents et excusés : M. Philippe MARLE, M. Guillaume TAHON

Absents : M. Rafael GUIAVARCH, Mme Elisabeth BIKOND-NKOMA,

Pouvoirs : M Philippe MARLE donne pouvoir à Mme Isabelle FIACRE, M Guillaume TAHON donne pouvoir à Mme Katell CHANTREAU

Secrétaire : Mme Julie MANNEVEAU

Date de convocation : 7 décembre 2021

. Présentation de l'ULAMIR

Monsieur Sophie RENEVOT, directrice du centre social ULAMIR du GOYEN présente les activités de l'établissement et notamment celles à destination des communes rurales et de leurs habitants sur les aspects jeunesse et centre social.

DCM 2021-47 : Rapport d'évaluation des charges transférées au 1^{er} juillet 2021 – CLECT Compétence mobilité

Rapporteur : Ronan KERVAREC

Le transfert de la compétence mobilité au profit de Douarnenez Communauté à compter du 1^{er} juillet 2021 a fait l'objet d'une étude des charges et des ressources transférées à ce titre.

La commission locale sur l'évaluation des charges transférées s'est réunie à plusieurs reprises sur ce sujet.

La restitution de ce rapport au Conseil Municipal est assurée par Ronan KERVAREC, 3^{ème} adjoint.

Le rapport complet a été transmis aux Conseillers municipaux qui sont invités à faire part de leurs remarques et questions.

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer comme suit :

Le Conseil Municipal,

VU le rapport d'évaluation des charges transférées au 1^{er} juillet – compétence mobilité de Douarnenez Communauté du 10 novembre 2021



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2021

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le rapport de la CLECT mobilité du 10 novembre 2021 tel que présenté au Conseil Municipal,

DECLARE que le rapport a bien été présenté aux conseillers municipaux

DCM 2021-48 : Maison des jeunes : demande de subvention au titre de la DETR

Rapporteur : Henri SAVINA

Monsieur le Maire informe la Conseil Municipal que la maison des jeunes actuelle est un préfabriqué de 23 ans en mauvais état : toiture, étanchéité

Un bâtiment en fin de vie et des attentes notamment d'un public jeune, investi et déterminé à mettre en place des projets, sont donc les éléments qui rendent nécessaire le renouvellement de l'équipement.

Ce nouvel équipement visera un usage mutualisé, intergénérationnel pour partie et réfléchi en concertation avec les usagers (jeunes, associations ...), respectant les normes environnementales en vigueur et en cohérence avec la revitalisation du centre bourg dont les liaisons douces vers ce pôle font actuellement l'objet de réflexions.

Pour ces raisons, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une aide au titre de la DETR sur la base de 50% du coût HT du bâtiment dont l'estimation actuelle est de 125 000€ HT financés comme suit :

- DETR : 62 500€
- Autofinancement : 62 500€

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer comme suit :

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le projet de renouvellement de la maison des jeunes

APPROUVE le plan de financement présenté

SOLLICITE une subvention de 62 500 € soit 50% du montant prévisionnel du renouvellement de la maison des jeunes au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

DCM 2021-49 : Adhésion au service DPD du CDG29

Rapporteur : Henri SAVINA

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'obligation pour toutes les collectivités territoriales et établissements publics de désigner un Délégué à la protection des données (DPD) en application du règlement européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) qui est entré en vigueur le 25 mai 2018.

Le Centre de Gestion du Finistère s'est positionné dès 2018 sur cette mission en proposant un accompagnement mutualisé aux collectivités dans leur mise en conformité au RGPD pour une durée de 3 ans. Notre convention d'adhésion au service proposé par le Centre de Gestion arrive à terme.

Les collectivités locales recourent toujours plus aux outils informatiques pour gérer les nombreux services dont elles ont la compétence. Les applications ou fichiers utilisés recensent de nombreuses informations sur les usagers et les agents. Ces données ont une grande valeur pour les pirates informatiques comme en témoignent les cyber-attaques dont sont victimes ces derniers temps de nombreuses collectivités : le Grand Ancey, Marseille... Et dans notre département Finistère Habitat.

Plus le niveau de sécurisation des systèmes d'information et de sensibilisation des acteurs internes est élevé, plus l'attaque est difficile à mener. C'est pourquoi, Le Centre de Gestion propose de poursuivre son action en maintenant un très haut niveau de vigilance auprès des collectivités.

Les élus sont responsables de la sécurité des données personnelles que la collectivité traite. L'avenant à la convention d'adhésion au service d'assistance proposé par le Centre de Gestion a pour objet de prolonger sa durée jusqu'au terme du mandat électif restant à courir et d'acter le règlement forfaitaire annuel.

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer comme suit :

Le Conseil Municipal,

VU le règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018 et impose à tous les organismes publics la désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPD).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant à la convention d'adhésion au service du Délégué à la Protection des Données du CDG 29,



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2021

AUTORISE le Maire à signer l'avenant à la convention d'adhésion au service du Délégué à la Protection des Données du CDG 29, et tous documents nécessaires à l'exécution de cette affaire.

Prochain Conseil Municipal le 25 janvier 2022

Fin du Conseil Municipal : 19h13

SAVINA Henri	
MARLE Philippe, 1 ^{er} adjoint	
LOZAC'HMEUR Jeannine, 2 ^{ième} adjointe	
KERVAREC Ronan, 3 ^{ième} adjoint	
CHANTREAU Katell	
ALIOUANE Karine	
TAHON Guillaume	
COSQUER Marie-Pierre	
GUIAVARC'H Rafael	
BIKOND-NKOMA Elisabeth	
PICHAVANT Michel	
FIACRE Isabelle	
MANNEVEAU Julie	
LE COZ André	
LAMOUR Catherine	
Secrétaire : Katell CHANTREAU	

Date de convocation : 7 décembre 2021